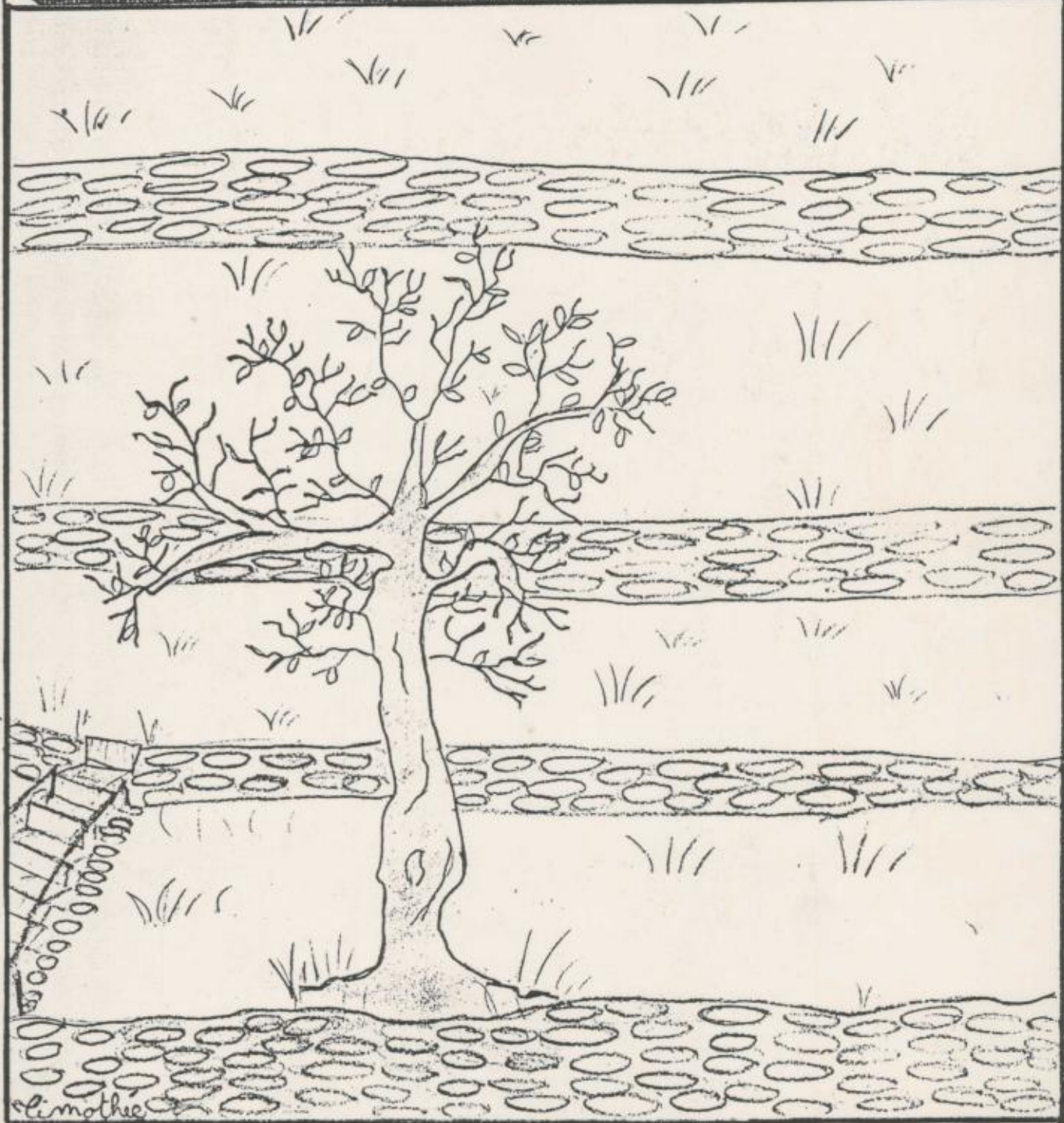


MALBOSCO



INFORMATIONS MUNICIPALES

* SOMMAIRE *

LE MOT DU MAIRE

- Le mot du Maire

- Réunions du Conseil Municipal

- . 06/07/89
- . 03/09/89
- . 28/09/89
- . 08/10/89

- Commission scolaire

- C.C.A.S. Dons

Remerciements
repas

- Etat Civil

Remerciement Michèle Franzosi

- INFORMATIONS

- . Cahier de suggestions
- . Recensement
- . Déclaration revenus
- . Information Cèze et Ganière
- . Information sur les retraites
- . Ecole intercommunale de musique
- . Réunion commission animation
- . quelques nouvelles école de Malbosc

- TRIBUNES LIBRES

Mot liste le participation

- . J.M. WIEVEN
- . le K X dans notre région D. MOIROT
- . Sentiers de randonnées programme 90
- . Rémi DURAND Pacteur- M. Ehrenberg

La confection du journal " Informations municipales " collecte des articles, dactylographie tirage agrafage et envoi aux abonnés, réalisé depuis 1983 bénévolement par Claudine BRION sera désormais effectué par la commission information.

Ont participé gracieusement à ce N° 46

- dessin couverture : Timothée école de Malbosc
- photocopie couverture : Ferny MOIROT
- Dactylographie : Muriel Suchestow Annie Tumbarello
Monorine Lépine Claudine Brion
- Tirage assemblage et distribution :

Les membres de la commission
Information.

08 09 35 37 : 181

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Tout d'abord en entrant dans cette nouvelle année, permettez moi de vous offrir mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur, de satisfaction dans vos actes de chaque jour.

Qu'une retraite paisible s'écoule pour les anciens, que la joie, la soif d'entreprendre et de créer, la vitalité emplissent le cœur des jeunes ; qu'enfin pour chacun de nous tous, nous trouvions le bonheur dans notre petit coin de l'Ardèche. Que naisse, grandisse et se développe une sincère amitié entre tous les habitants de cette commune, c'est mon vœu le plus cher. mes vœux aussi à ceux, qui vivant à l'extérieur ont leur racine ici et ceux qui ont découvert ce site merveilleux et le retrouvent avec joie pour s'y reposer loin du tumulte de la ville.

Néanmoins cette année 1990 est encore inconnue pour nous et je crains qu'elle ne nous apporte pas que des joies. En effet, alors que de grandes envolées lyriques lors des discours des grands leaders politiques nous apportent la promesse d'aides substantielles aux communes de montagne, on ne voit rien venir et tout reste à l'état de projet . Il faut savoir que lorsque l'Etat donne un aux communes rurales, il donne deux et demi aux villes. Il résulte que les charges que nous devons assumer sont beaucoup plus lourdes et nous devons racler les fonds des tiroirs pour faire face et essayer de faire **quand même** rentrer de l'argent.

C'est cette raison qui a fait que notre Syndicat intercommunal de développement économique et touristique du Canton des Vans a décidé d'instaurer la taxe de séjour. Certes il s'agit bien là d'une rentrée d'argent qui sera payée par les vacanciers, mais le but principal est, de par cette opération de faire bénéficier l'ensemble des communes de la dotation aux communes touristiques, ce qui n'est pas négligeable.

De par la décision du conseil et de la commission des impôts locaux (répartiteurs) vous allez recevoir dans les prochains jours un imprimé que je vous demande de remplir et de le renvoyer en mairie.

Il s'agit d'une remise à jour de la taxe d'habitation ; en effet de nombreuses améliorations ont été apportées aux immeubles, pour ne pas dire même aux [clèdes]. Il n'est pas juste que certains paient et d'autres non ou presque pas. C'est une question de justice et d'égalité devant l'impôt.

Nous comptons sur la sincérité de chacun et la bonne volonté pour que se soit fait de manière équitable.

Même si cette année ne s'annonce pas toute en rose, en nous serrant les coudes nous nous en sortirons bien et je reste pour vous tous votre dévoué maire.

N. GARIDEL

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

EN RAPPEL

Heures d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi, Mardi et Samedi de 9 h à 12 h

Tél : 75. 36. 90. 40.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Sont absents et excusés : J.M. TILLY

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 1989

Tous les membres sont présents, ainsi que ceux de la Commission des Impôts Locaux afin de délibérer sur la redevance des ordures ménagères.

Monsieur le Maire ayant expliqué le mécanisme du calcul, compte tenu d'une facture de l'ordre de 28.000 Frs. pour l'ensemble de la commune l'examen se fait cas par cas qu'il s'agisse de résidence principale de résidence secondaire ou de gîte.

Le total des parts étant de 496 le calcul de la part est arrondi à 57 Frs.

La discussion porte sur l'état des poubelles publiques. Il est convenu d'intervenir pour une nouvelle subvention.

Le conseil, après lecture du rapport de J.M. Tilly rapporteur de la Commission Scolaire approuve à l'unanimité les travaux de réparation de toiture et de l'électrification du chauffage de l'école publique, afin que ces travaux puissent être effectués pour la rentrée scolaire 89-90.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 1989

Sont absents et excusés : Michel CHAMBOREDON
J.Marie KIEKEN

Le conseil réuni pour l'élection du Délégué de la commune à l'élection sénatoriale, sont élus à l'unanimité :

- Titulaire - Noël GARIDEL
- Suppléants - Gabriel FRANCOIS
- Michel MANIFACIER
- Alain SUCHESTOV

Suite à la réunion du 15 août à Sabuscles où fut constitué le syndicat libre forestier de la commune de Malbosc :

Le Conseil Municipal adhère à l'unanimité au syndicat et vote pour élire Marcel JULES comme représentant du Conseil pour les parcelles forestières communales.

Sont évoqués le problème de la cloche de l'église, de l'évacuation du gîte pour permettre à la garderie de reprendre ses activités à la rentrée scolaire ainsi que le remplacement temporaire de Michèle FRANZOSI pour raisons graves personnelles.

ALAIN SUCHESTOV

M. TILLY

Le procès-verbal de la réunion du 26.09.89 a été préparé par J.M. TILLY et excusé par M. TILLY et la secrétaire de Mairie.

Sont absents et excusés : J.M KIEKEN
J.M TILLY
A. ICARD

Sont successivement débattus après explications :

- Le compte administratif 1988 de la commune
- L'emploi de femme de ménage de Malbosc laissé vacant après la démission de Mme Ozioi.
- Le transfert du "plan informatique pour tous"
- L'utilisation de l'allocation forfaitaire scolaire 88-89 au montant de 188 Frs.
- L'indemnité de 200 Frs pour le percepteur pour sa participation à la mise en place des budgets communaux.
- La valeur locative de la salle commune pour 500 FRs en réponse à la demande d'une société de vente de vêtements.
- La mise en compte de l'électrification de chauffage de l'école dans une rubrique du budget adéquate.
- La subvention de 300 Frs à l'association des usagers de l'eau potable de Sabuscles.

Toutes ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Un débat s'installe sur différents sujets :

- Problème de la qualité de l'eau potable.
Le conseil préconise de prévenir la population par affiche de la mauvaise qualité de l'eau et demande que soient refaits de nouveaux prélèvements.
- Le maire propose à l'établissement du budget 90 que soit examiné le problème des subventions municipales aux associations.
- Sont évoquées les relations avec Mr Lagarde.
- Le problème de la piste de GORDES est posé par Michel Manificier.

Le débat s'élargit et porte sur les méthodes de travail du conseil et des commissions - particulièrement les commissions "foret" et "information".

A propos des élections de la M.S.A. du 25 Octobre 89 les membres du conseil concernés prennent leur tour au bureau de vote.

La séance est levée tartivement.

ALAIN SUCHESTOW

INFORMATION

Le prochain recensement de population aura lieu entre le 5 MARS ET 5 AVRIL prochain.
Il sera préparé par l'I.N.S.E.E et exécuté sous son contrôle par le Maire et la secrétaire de Mairie.

COMMISSION SCOLAIRE

La Commission Scolaire s'est réunie le 5-1-90 sous la présidence d'Alain Suchestow. Tous ses membres étaient présents.

Furent évoqués les points suivants :

- Addim (éveil musical)

Le Conseil Général ayant accordé une subvention de 40% l'Education Nationale de 1000 Frs., il reste 521 Frs. à partager entre les communes de Malbosc et de Bonnevaux.

- Classe de plein air à St-Romain d'Ay en mai ou juin pendant six jours.

Il faudrait une subvention des communes de 150 Frs. par enfant.

- Bonnevaux 9 x 150 Frs. - 1350 Frs.

- Malbosc 15 x 150 Frs. - 2250 Frs.

- Travaux

Il serait souhaitable à l'avenir de refaire les enduits la peinture ainsi que le revêtement de sol de la garderie.

De trop nombreux véhicules roulant trop vite en passant sous l'école serait-il possible en accord avec l'Equipement d'installer un ralentisseur ainsi qu'un miroir afin de renforcer la sécurité. (cela se fait dans de nombreux villages traversés par des départementales ou des nationales).

Afin de faciliter le nettoyage du W.C. situé sous le préau, il serait souhaitable de carreler le sol et les murs.

- Cantine

Etant donné le nombre d'élèves (24) qui fréquentent la garderie et l'école, la cantine se retrouve trop exigüe. Il faudrait trouver une solution pour pouvoir la déplacer.

- Budget particulier pour les petits travaux et l'entretien des bâtiments scolaires. Avec justification devant le Conseil Municipal, la Commission Scolaire souhaiterait avoir un budget particulier afin de pouvoir repeindre, réparer sans être obligée de demander à la Mairie.

Le rapporteur

Tilly Jean-Michel

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 1989

Sont excusés : J.-M. KIEBEN
Blandine pour le CCAS

Sont examinés :

- Le budget supplémentaire du CCAS
dépenses: repas personnes âgées 8.628 Frs
recettes: Dons 6.000 Frs
Exédent fonctionnement reporté 2.628.00
8.628.00

- Le loto dont la date est fixée au 29 Octobre.

- Le budget supplémentaire Municipal 89 qui est adopté après lecture à l'unanimité.

- le problème du pont sur la route d'Abeau dont la réparation apparaît urgente et dont il convient de signaler le mauvais état.

- L'avenant du projet Mairitel.

- La plantation de l'arbre de la liberté.

La séance est levée à 11H20.

ALAIN SUCHESTON

Dernière Minute

M. GERDEDEL Noel et la commission municipale "animation" informe les habitants de la commune d'un prochain débat public avec les utilisateurs de la salle communale -associations groupes - afin de discuter du statut et du planning de la salle.

* * * * *

LE MOT DE LA LISTE "PARTICIPATION A LA GESTION
COMMUNALE" A LA POPULATION DE MALBOSC

Tout d'abord, nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année et de bonne santé.

Il n'est pas question ici de tirer un bilan sur la gestion de la commune en 1989: les éléments nous manquent et il est trop tôt... Encore que certaines décisions prises par l'ancien conseil sont à assumer.

Nous constatons cependant une situation qui appelle les commentaires suivants :

- une certaine "libéralisation" dans la participation à la gestion de la commune avec la création des commissions, dont certaines ne sont en général pas très entendues (peu de réunion et le suivi n'est pas assuré).

- les comptes financiers de notre opération "camping" ne sont pas encore définis. Il est vrai que cette activité a débuté fin Juin, il faut donc considérer cet exercice "nécessairement" déficitaire.

Encore faudrait-il chiffrer ce déficit pour dans les années "fastes" éponger ces pertes qui représentent autant de travaux non effectués sur la commune.

- à propos des travaux "réalisés", notre voirie est confiée à une entreprise qui travaille de façon épisodique, sur la base de quel devis ? de quelles conditions ? la question a été évoquée lors de précédents conseils municipaux. Nous attendons toujours une réponse.

Donc, abordons cette année 1990 en souhaitant à notre conseil municipal (dont certains d'entre nous font partie) la transparence des décisions prises en commun, des discussions "âpres" qui n'ont pas à ménager les "amour propre" de circonstance ou d'opportunité. Nous ne sommes pas là pour soigner notre personnage mais pour une bonne et efficace gestion de l'entreprise : Commune de MALBOSC.

DECLARATION DES REVENUS 1989

Dans le cadre de l'^{utilisation} ~~organisation~~ des bonnes volontés et des compétences, je suis à la disposition des habitants de Malbosc, pour les aider dans la rédaction de cette déclaration.

- Robert GOBLET - Aubrias
tél. 75.36.90.61

pour éventuellement fixer rendez-vous.

Une permanence pourrait être tenue dans un local de la commune.

La date et le lieu seront fixés par notre Conseil Municipal dans sa prochaine réunion.

Robert GOBLET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

- Dons -

- 200 Frs. HOURS Raymond
- 50 Frs. Mme POUGET
- 3080 Frs. (dons anonymes -- loto)
- 100 Frs. don anonyme

Le C.C.A.S. remercie Bastide Voyages qui nous a transportés à Sète et pour la complaisance du chauffeur tout au long de cette journée.

Merci aussi à tous ceux qui sont venus si nombreux à notre loto de la fin novembre. C'est bien grâce à vous que nos finances se régénèrent. Bien sûr il ne faut pas oublier l'aide de la mairie. Dans nos remerciements nous n'oublions pas les personnes qui ont fait des dons soit en espèces soit en nature. Qu'elles soient assurées de notre reconnaissance.

Marinette PIALET

- Repas de Noël -

Le 17 décembre, le C.C.A.S. a offert au troisième âge, dans la salle communale aménagée, le traditionnel repas de Noël.

Hélas, les ayants droit n'étaient pas tous là ! l'âge, la maladie les empêchant d'être des nôtres.

Malgré tout, 38 personnes ont pris place autour de la table. Le Conseil Municipal était largement représenté et quelques autres personnes ont bien voulu partager avec nous le pain et le sel.

La bonne humeur était aussi de la fête tout au long du repas car la chaire était bonne. Conversations animées, chansonnettes, histoires en français et en patois se sont succédées. Notre patois qui, dans ses histoires, contient tant de sel mais qui se dilue très vite dès qu'elles sont traduites.

Au dessert, un toast a été porté aux jeunes du Comité des Fêtes qui nous ont offert le champagne. La bûche n'en a été que meilleure ainsi arrosée. Merci pour cette gentille attention.

Comme d'habitude un loto a terminé la soirée.

Les heures passent vite quand on est ensemble. Dehors la nuit était noire. Nous nous sommes quittés en disant à l'année prochaine peut-être "A l'an qué ven".

Marinette PIALET

ETAT - CIVIL

Nos joies :

Naissance de David Mikaël SUCHESTOW le 28 octobre 1989 à Alès
fils de Muriel et Alain SUCHESTOW, notre adjoint au maire.

Nos peines :

Décès de Pierre ALLEGOT le 12.10.89 à Montpellier, à l'âge de 42 ans.

Au revoir A. M. et C. ERION

Il y a trois mois, notre ami PIÉROT s'est arrêté en chemin. La vie l'a fait trébucher. Michèle, Marie et Benoît sont partis devant, tous seuls, la tête pleine d'images et d'espoirs cassés.

Quelqu'un n'a-t'il pas dit " Un seul être vous manque et tout est dépeuplé "...?

INFORMATION JEZE ET GANIELE

Vous savez que les sondages effectués par INCO (Société qui détient le permis de recherche pour de l'or - "permis d'Abeau") se font 24 h sur 24 sur vos terrains ou ceux de vos voisins.

Nous avons rencontré INCO le 30 Novembre dernier et nous aimerions discuter avec vous de tout ce qui s'est dit ce jour-là.

Nous vous invitons à la Réunion Publique du Dimanche 28 JANVIER à 15 heures

Salle des Fêtes de MALBOSC.

Ordre du jour :

- * information sur le cahier de questions, établi par les maires des communes concernées,
- * avancement des travaux,
- * droits des propriétaires.

Nous espérons vous y voir nombreux.

Maria SANZ

INFORMATION SUR LES RETRAITES

La Mairie de Malbosc dispose d'un guide de la Protection Sociale accessible à tous les habitants.

Il permet d'examiner le cas général des travailleurs salariés accédant à la retraite.

Il semble qu'un nombre important de cas particuliers modifie les droits des retraités.

Après renseignement, il est possible d'avoir des précisions :

* à la Mairie des Vans : 75.37.21.31. le 4ème Jeudi de chaque mois, de 9h 30 à 12 h.

* et au centre de Sécurité Sociale d'Aubenas, tous les Mercredis de 9h 30 à 12h

de 13h 30 à 16h

ainsi que les 2ème, 4ème et 5ème Mardi de 9h 30 à 12h.

CHORALE

L'école Intercommunale de Musique de St Paul le Jeune (dont l'objectif est musique pour tous et qualité) organise à partir du Vendredi 12 Janvier une heure et demie de chants chorales dirigés par Rémy Schule, professeur de piano.

Que tous ceux qui ont envie de se retrouver en chant se joignent à nous (il est inutile d'être "bon chanteur" au départ, l'envie de chanter harmonise les voix...) et les résultats sont surprenants... oui oui oui !!!

Des études très, très sérieuses ont prouvé que l'espérance de vie est prolongée pour les personnes pratiquant le chant régulièrement. Pensons-y...!

Ce tous ceux qui veulent vivre heureux et longtemps nous rejoignent tous les vendredi à l'école de Malbosc de 18 heures à 19H30

PLAISIR ASSURE!!

Adhésion annuelle à l'école de musique 100 FRS

Participation pour la chorale (pour l'année) 200 FRS

FERNI MOIROT

LA LIBERTE C'EST LA JOIE

En cette fin de 89 et ce début de 90 des millions d'hommes de femmes, d'enfants des pays communistes de l'est ont retrouvés la liberté et c'est bien une grande joie.

Essayons de nous rendre compte. Ils ont maintenant le droit de parler, circuler librement, se réunir, se rencontrer, constituer des partis, associations, syndicats. Il faut avoir été privé de ces droits pendant des années pour en mesurer le prix. Nous ne connaissons pas cela, sauf ceux qui ont vécu l'occupation. Mais essayons d'imaginer quelle serait notre vie si nous n'avions pas ces droits et des milices et polices secrètes pour nous contrôler.

C'est pourquoi c'est une grande joie en ce début de 1990. Le symbole c'est le mur, le mur de Berlin de la honte du communisme qui est aujourd'hui en voie de disparition, ainsi que des milliers de kilomètres de fils barbelés des frontières des autres pays.

Soyons fiers de notre pays pour l'aide apportée à la Roumanie. Saluons aussi la mémoire de ceux, et ils sont nombreux qui ont payé de leur vie la conquête de cette liberté.

Certes tout n'est pas réglé, loin s'en faut, mais une chose est acquise : LA LIBERTE.

Bien que ces pays soient loin de nous, avec eux soyons joyeux

JEAN MARIE KIEKEN

Au seuil de cette nouvelle année, je viens par le biais du journal, présenter mes meilleurs voeux de bonheur et de longévité à toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin, sur le plan moral et financier à surmonter cette épreuve.

A tous ces amis un grand, très grand merci.

MICHELE FRANZOSI ET
MARIE ET BENOIT

Le Maire de Malbosc signale à la population que le conseil à approuvé la mise à disposition d'un cahier de suggestions et de remarques.

Ce cahier est à votre disposition à la Mairie. Il est examiné à chaque conseil. Toute remarque peut être ainsi portée à la connaissance de tout le conseil.

N'hésitez pas à l'utiliser.

"CELA VA TOUJOURS MEUX EN LE DISANT"

QUELLES NOUVELLES DE L'ECOLE DE MALBOSC ?

Notre effectif vient d'augmenter avec l'entrée de Paul et Benoît, jusqu'à présent à la garderie et qui vont bientôt avoir 6 ans. Ainsi, nous sommes 20 enfants en classe primaire, tandis que la garderie en compte encore 8 confiés à Michèle.

Aussi, il a fallu faire quelques aménagements : pour la cantine, nous sommes passés à trois tablés dans une salle trop petite pour 28 enfants et deux ou trois adultes à chaque repas de midi; de plus, la petite pièce servant de débarras à côté de la classe a été dépoussiérée et dégagée, grâce à l'aide de notre nouvelle RMI (e) Framboise qui y a rangé les dossiers pour la documentation et le matériel pour les ateliers de peinture et de technologies.

A Noël, nous avons eu un superbe cadeau collectif : Georges et Flop ont construit sous le préau, une mignonne cabane magnifiquement décorée par Monica sur pilotis au-dessus du bac à sable, avec une échelle pour la montée et un toboggan pour la descente.

Nous avons fêté Noël dans la salle polyvalente de Bonnevaux cette fois-ci en y présentant un petit spectacle de chansons, poésies et sketches devant nos parents et amis de l'école.

De temps en temps, nous faisons quelques sorties pour voir ce qui se passe hors de chez nous : nous sommes allés voir un diaporama sur les volcans à l'école voisine de Banne et un film-dessin animé "Le roi et l'oiseau" aux Vans. En novembre, M. Girard animateur et garde au Parc National des Cévennes, est venu nous parler du parc et des Cévennes avec un superbe diaporama en fondu enchaîné.

Nous espérons bien, s'il y a de la neige, mettre des skis aux pieds autour du Mas de la Barque et, au printemps, plonger dans la piscine de Molières si nos voisins gardois veulent bien nous accueillir. Ce qui se passe dans le monde ne nous laisse pas indifférents : nous avons le projet de faire envoyer du lait en poudre, des cahiers et des crayons aux enfants roumains par l'intermédiaire de la commune de Bonnevaux... et nous allons participer au Festival de la Paix qui aura lieu en juin à Aubenas, en confectionnant un "DAZIBAO" : toile peinte sur tissu : celui-ci sera exposé au milieu d'autres réalisés par une vingtaine d'écoles ardéchoises.

Enfin, nous avons toujours en tête le projet d'une exposition sur l'histoire des écoles de Malbosc d'hier et aujourd'hui : nous attendons de tous les Malboscards des articles, photos même jaunies, documents, cahiers d'écoliers, etc... A bientôt de vous voir pour interview et échange de documents.

Et n'oubliez pas le CARNIVAL DE L'ECOLE EN MARS AVEC UN BAL COSTUME ! A SUIVRE ?

Les enfants Camille/Elisa/Julie/Timothée, avec la collaboration étroite de leur instituteur.

LE 4 X 4 DANS NOTRE REGION

Créé il y a bientôt trois ans, le club 4 x 4 des Chevennes est né d'un groupe de passionnés voulant évoluer au sein de notre environnement parsemé de pistes forestières. Très vite l'association a pris conscience du formidable atout que représente tout ce réseau de chemins servant à la lutte contre les incendies, à l'exploitation du bois où d'anciens sentiers et "drailles" envahis par la végétation, car peu utilisés.

Nos balades nous ont permis de découvrir notre région dont le seul nom des Cévennes est évocateur de sa richesse.

Voulant en faire part à tous les amoureux de 4 X 4, nous nous sommes vite rendu compte des éventuels problèmes que cela pourrait créer tant pour le pratiquant que pour les riverains et usagers des pistes forestières.

Conscient des difficultés et des débordements rencontrés dans d'autres régions, il nous a paru prépondérant de prendre le problème à la base par un dialogue avec toutes les parties prenantes de la région.

Cela a commencé par démystifier l'image du 4 X 4 trop souvent lié à un Paris-Dakar et à le rattacher à un loisir à part entière.

L'objectif de notre association est avant tout la connaissance du milieu sans contrainte chronométrique d'aucune sorte, la pratique du 4x4 étant seulement un moyen d'évolution dans le cadre naturel.

La Charte Intercommunale de Bessèges regroupant bon nombre de communes a été un précieux interlocuteur et de plus s'est portée comme un précurseur pour le développement de ce tourisme.

Cerner les nuisances plus ou moins locales, encadrer les promenades avec autorisations, établir un cahier des charges sur chaque commune, sont les seules garanties pour l'intérêt de chacun. Ce travail de longue haleine ne saurait être le seul fait de bénévoles. Il appartient donc aux élus, propriétaires, exploitants, commerçants etc... d'en fixer les paramètres.

Le dialogue avec des communes comme Gagnières, Molière sur Céze, Bonnevaux, en est un exemple concret.

Cette gestion de l'espace est une nécessité qu'il faut très vite prendre en considération sous peine de ne plus en être le maître d'œuvre.

Afin d'organiser l'animation de la prochaine saison du camping municipal, une réunion est proposée le 30 JANVIER à 20 h 30, mairie de Malbosc.

A l'ordre du jour :

* Création d'une association " Le Moulin de Gournier", qui aura pour but de gérer les animations aussi bien en saisons que hors saison.

* Organisation d'animations.

* Structuration de la randonnée pédestre sur la commune (Liaison Génolhac - Les Vans)

* Projet de restauration de la ruine de l'ancien moulin de Gournier.

Venez donc à cette réunion si vous êtes intéressé par l'animation sur la commune.

Gille COLADON

S E N T I E R S du P A Y S des V A N S

R A N D O N N E E S 8 9 - 9 0

<u>Dates</u>	<u>Heures</u>	<u>Lieux</u>	<u>Catégories</u>	<u>Accompagnateur</u>	<u>Repas</u>
21 Janv.	8h 30	St Jean de Pourcharesse	\$\$	N. Chat	Auberge midi
4 févr	9h	Pt de Thinette Rentiges (Débroussaillage)		Auberge midi	(?) ou p;nique
10 Févr.	14 h	Ancien chemin des Vans/St André	\$	Baruntlaires	
4 Mars	13h 30	Le vieil Audon (Balazuc)	\$\$	J. Charraix	Auberge soir
18 Mars	9h	Le Vedel La Borie Brahic (debrous.)			P. Nique
6 Avr.	8 h 30	Peyre Le Serre de la Ventouse	\$\$	R. Fabre	midi : p;nique soir : auberge
22 Avr	8h	Robiac LaChapelle Lachamp	\$\$	J. Colomb	P. Nique
6 mai	8h30	Le Clapeyrou Montselgues	\$	P. Gentil	midi P.Nique Soir Auberge
20 Mai	8h	Le Coiron :circuit géologique	\$	Les Bragalous	P.Nique
3 Juin	8h	Loubaresse le Méjean	\$\$	P. Gentil	midi P. Nique soir Auberge
17 Juin	9h	Descente de la Thine	\$\$\$	R.Kleinmann	P. Nique

Après les randonnées de Juillet et Août organisées avec l'office du
Tourisme : projet de participation à la randonnée des Coulmes dans le
Vercors le premier dimanche de septembre.

Tous les départs ont lieu devant le syndicat d'initiative des Vans.

- Auberge, se faire inscrire le jeudi précédent dernier délai

Renseignements et inscriptions : V.V.F. CHAMBONAS Tél : 75. 37. 24. 99

Participation annuelle pour les frais d'information : 20 F (par famille)

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

B I B L I O T H E Q U E

La bibliothèque de Malbosc, située
au 1er étage de l'école, est ouverte :

le mardi à partir de 16 H 30

Venez nombreux.

REMI DURAND, FACTEUR A MALBOSC.

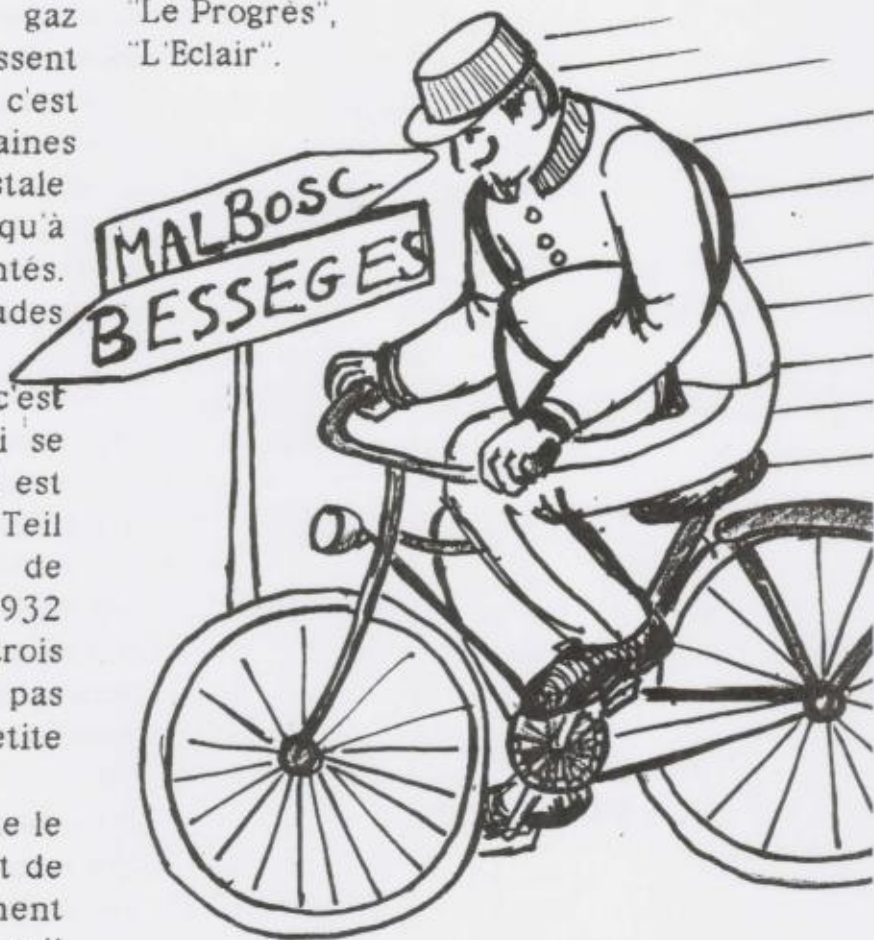
A l'époque on savait marcher. De toute façon il n'y avait pas le choix, surtout pour les facteurs de campagne qui avaient tous les jours à porter aux hameaux isolés les nouvelles du monde. Rémi Durand était l'un d'eux.

Né à Gorges à la fin du siècle dernier, il reste avec ses parents pour travailler la terre jusqu'à la déclaration de guerre en 1914. Il lui faut partir. C'est l'horreur des tranchées et des gaz empoisonnés qui lui affaiblissent définitivement les poumons. Mais c'est aussi la découverte de contrées lointaines : Il ira jusqu'en Grèce ; une carte postale colorée de Salonique arrivera jusqu'à Gorges, malgré ces temps mouvementés. Il apprend aussi à soigner ses camarades blessés, à faire des piqûres.

En 1918, avec l'Armistice, c'est enfin le retour possible au pays. Rémi se marie avec sa cousine de Malbosc et est embauché par les chemins de fer au Teil qui est alors une grande gare de réparations et de triages. C'est en 1932 qu'il devient facteur. Il a alors trois enfants et il est veuf. Sa femme n'a pas survécu à la naissance de la petite dernière, Marinette.

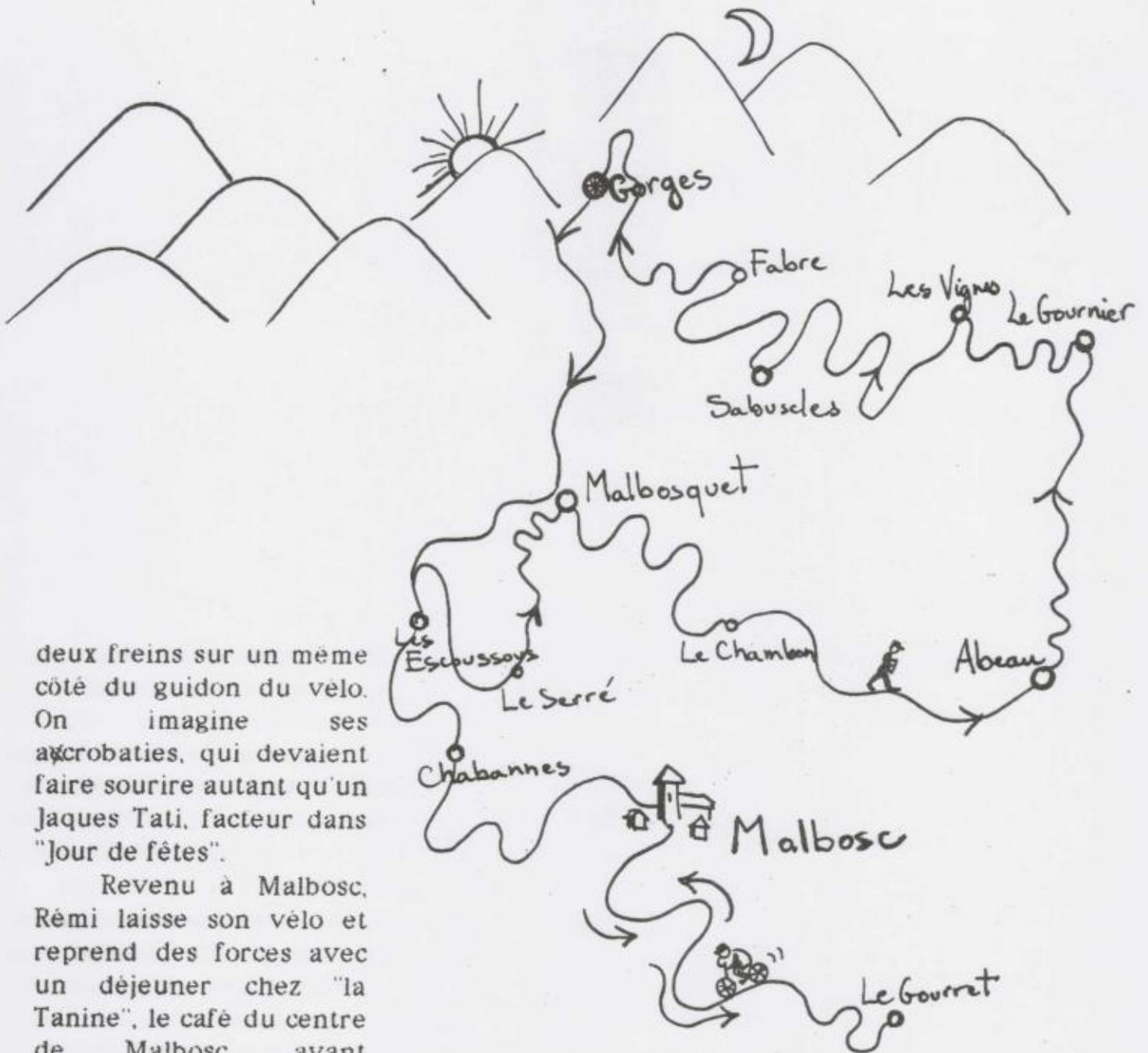
C'est tous les jours travail, même le dimanche. Ce jour là, la tâche est tout de même plus facile comme pratiquement toute la population se rend à la messe: il n'y a qu'à faire la distribution à la sortie de l'église. Sinon, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il gèle (il n'y a guère que la neige qui puisse le retenir), il faut prendre son courage à deux mains, et à 9 heures du matin, après avoir soigné les chèvres et les moutons, Rémi endosse son costume bleu marine à liseré rouge, se visse le képi sur la tête, prend sa grande sacoche en cuir et démarre sa longue journée.

Il part à pied (parfois avec sa mule) de Gorges jusqu'à Malbosc, où un vélo l'attend. Là, c'est la grande descente vers Bessèges. Le tri du courrier se passe au Gouret, près de Bordezac. Et il y en a du courrier! C'est vrai que le téléphone n'est pas encore là, et pour donner de ses nouvelles, on écrit. Et puis il n'y a pas encore la télévision; pour savoir ce qui se passe ailleurs, on a les journaux: "Le Petit Marseillais", "Le Petit Provençal", "Le Progrès", "L'Eclair".



Tout ça va peser bien lourd dans la grande sacoche, et la remontée à vélo sur Malbosc est dure, surtout les jours de grande chaleur.

Rémi n'est pas le seul facteur de Malbosc. La commune est grande, et Mr Borne, dit le "Nandou" s'occupe, lui, de la tournée des Combres, Mourèdes, Aubrias, le Trial, Fourniel, le Mas. Le Nandou a perdu un bras à la guerre, et on lui a mis



deux freins sur un même côté du guidon du vélo. On imagine ses acrobaties, qui devaient faire sourire autant qu'un Jaques Tati, facteur dans "Jour de fêtes".

Revenu à Malbosc, Rémi laisse son vélo et reprend des forces avec un déjeuner chez "la Tanine", le café du centre de Malbosc, avant d'entreprendre sa longue tournée qui ne le ramène à Gorges qu'à la nuit.

Si Rémi est facteur c'est pour mieux faire bouillir la marmite; il reste toujours agriculteur et au moment de "la presse" des vers à soie, des vendanges, et des châtaignes, il demande une permission, bien sûr sans solde. C'est Mr Oziol qui le remplace.

Il y eut aussi l'année de la diphtérie ("le croup") où au cours de sa tournée Rémi fera des piqûres à ceux qui sont atteints par l'épidémie.

En 1938, il est emporté par une mauvaise pleurésie. Il n'a que 42 ans. Juste l'année où une voiture des postes amène le courrier jusqu'à Malbosc, chez l'Elise. L'ère moderne s'annonçait...

Monica Ehrenberg
avec le témoignage
de Marinette Piolet.

P.S. Si vous avez envie de raconter un personnage de Malbosc, faites- le nous savoir. Merci.